

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 six mois, 14 " "
 un an 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 24 Novembre 1866.

BULLETIN.

Sous quelques jours, dit-on, le *Moniteur* fera connaître les bases du projet de réorganisation de l'armée, tel qu'il a été adopté par la haute commission impériale. D'après des indications dont nous croyons avoir le droit d'être complices, voici à quel ensemble de mesures on se serait arrêté :

La conscription et le tirage au sort seraient maintenus. Le contingent annuel étant de 120,000 hommes, il y aurait un certain nombre d'exemptés par les numéros supérieurs, indépendamment des libérations pour cause de présence d'un frère sous les drapeaux, de fils aînés de veuve, de soutien de famille, etc.

Sur les 120,000 tombés au sort et reconnus propres au service la moitié seulement, et non plus les deux tiers, serait incorporée dans les cadres actifs. L'autre moitié constituerait la réserve annuelle.

Le service, pour l'une et l'autre catégorie, serait de six années au lieu de sept. Les hommes sortant de l'armée active passeraient deux ans dans la réserve. Les hommes de la réserve auraient le droit de se marier à partir de la cinquième année depuis le tirage au sort. Cette faculté n'existe pas dans le système actuel.

Les soldats du cadre actif et ceux de la réserve, à l'expiration de leur temps de service, passeraient environ deux années dans la garde nationale mobile, institution nouvelle ayant beaucoup de rapport avec le troisième ban de la landwehr. Cette milice, astreinte seulement à des exercices trimestriels en temps de paix, pourrait être appelée, en temps de guerre, au service des places fortes et des garnisons de l'intérieur. De plus, elle constituerait un corps auxiliaire d'ordre public dans les villes et dans les campagnes.

Il résulte de ces indications : 1° que la durée totale du service militaire serait de dix ans pour la première moitié du contingent, (six ans sous les drapeaux, deux ans dans la réserve, deux ans dans la garde nationale mobile) ; 2° que la seconde

moitié du contingent passerait six ans dans la réserve et deux ans dans la garde nationale mobile. Les soldats de la réserve seraient astreints chaque année à deux institutions : l'une consacrée à l'instruction réglementaire ; l'autre affectée aux grandes manœuvres.

Résumons les chiffres ci-dessus. L'armée active, formée de six contingents à 60,000 hommes, donnerait un effectif de 360,000 soldats. Dans le système actuel basé sur sept ans de service, il est de 420,000 hommes.

La réserve, comprenant le second contingent et les libérés du service actif, donnerait 480,000 hommes. Dans ce nombre figureraient 120,000 soldats ayant passé six années sous les drapeaux.

Enfin, la garde nationale mobile fournirait un chiffre d'ensemble de 240,000 hommes, lesquels encore seraient familiers au service militaire, et capables, au besoin, de suppléer efficacement les garnisons intérieures.

La France compterait donc une armée d'un million quatre-vingt mille hommes. Et cependant la réduction de sept ans à six pour le service actif, laisserait plus de bras qu'aujourd'hui au travail industriel ou agricole.

Reste la question si grave de l'exonération.

Rien, paraît-il, n'est décidé encore à ce sujet. Si le système d'égalité devant l'impôt militaire à des partisans convaincus, l'opinion favorable au maintien du remplacement, sauf des restrictions considérables, n'est pas moins fortement soutenue dans le sein de la haute commission. Quel que soit le parti qui l'emporte, le résultat obtenu ne sera que provisoire. C'est le Corps législatif qui prononcera définitivement.

On affirme que le projet de loi sera déposé dès l'ouverture de la session, c'est-à-dire dans la seconde quinzaine de janvier prochain.

Il n'y a rien de bien nouveau en politique. Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, le bruit de l'abdication de l'Empereur Maximilien s'accrédite de plus

en plus ; malgré le silence du câble transatlantique, on ne doute plus que ce prince ne se soit déjà embarqué pour l'Europe.

Le *Moniteur* dans ses nouvelles du Mexique signale un échec essuyé par la légion belge, à Ixmiquilpan, où le colonel Van Smissen, après avoir vu tomber onze officiers autour de lui, a dû donner le signal de la retraite.

L'état de l'Impératrice Charlotte s'est beaucoup amélioré depuis quelques jours. J. REBONX.

NOUS LISONS DANS L'AVENIR NATIONAL :

Les bruits les plus invraisemblables ont été mis en circulation aujourd'hui sur le Mexique. On prétendait que Maximilien était retenu à Orizaba, et que ses troupes, au lieu de se préparer à partir, avaient reçu l'ordre de se concentrer et de se fortifier sur divers points du littoral.

Le gouvernement ne tardera pas sans doute à démentir ces bruits qui sont en contradiction si formelle avec les engagements et avec le vœu du pays.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence-Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

ALLEMAGNE.

Berlin, 22 novembre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare que les informations de la *Presse* de Paris, sur les rapports existants entre les cours de Berlin et de St-Petersbourg, sont dénuées de tout fondement.

ESPAGNE.

Madrid, 22 novembre, soir.

On annonce que la reine d'Espagne est décidée à rendre visite au roi de Portugal, à Lisbonne, dans les premiers jours de décembre.

ITALIE.

Marseille, 23 novembre.

Les lettres de Rome, du 21, annoncent que le général de Montebello avait donné une soirée en l'honneur de M. Gladstone et de lord Clarendon. D'autres notabilités anglaises y assistaient. On assurait que M. Gladstone avait exprimé au Pape le vœu qu'il restât à Rome dans les intérêts de l'Europe.

Il circule à Rome une brochure anonyme conseillant de rétablir le Sénat romain comme au quinzième siècle ; le Pape conserverait une sorte de suzeraineté à Rome.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 22 novembre.

L'invalidé russe dément la nouvelle apportée par le paquebot du levant, d'une concentration de troupes russes à Samarcande, dans l'Asie centrale. La forteresse de Djusak, dernier point d'appui de l'émir de Bokhara, a été prise d'assaut par les Russes après un siège de huit jours.

TURQUIE.

Marseille, 22 novembre, soir.

D'après les lettres de Constantinople du 15, il serait question d'un nouvel emprunt proposé par une maison d'Europe. L'ambassadeur de Grèce aurait réclamé les militaires hellènes faits prisonniers à Candie, mais Mustapha-Pacha aurait refusé. Le ministre grec à Constantinople insisterait pour que les militaires hellènes soient rendus à leur gouvernement.

Les journaux turcs affirment que l'insurrection de Candie est complètement réprimée.

IRLANDE.

Dublin, 23 novembre.

La police a confisqué deux caisses d'armes adressées à une maison de Cork et apportées par un bateau venant de Liverpool. Un individu a été arrêté à Dublin.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 23 novembre.

Les causeries continuent sur les changements possibles dans la haute administration. Il ne faut accueillir ces on dit qu'avec réserve et plutôt à titre de conjecture que comme indication formelle.

Le comte Walewski serait nommé ministre de la maison de l'Empereur et remplacé par M. Baroche à la présidence du Corps législatif. Le maréchal Vailant succéderait comme grand chancelier de la Légion d'Honneur à M. le comte de Flahaut, appelé aux fonctions de grand référendaire du Sénat. Le maréchal Niel serait nommé ministre de la guerre.

On parle beaucoup de l'élaboration du code rural. Les premiers chapitres seront décidément soumis aux chambres dans la session prochaine.

Ainsi que nous l'avons dit, le projet de voyage de l'Impératrice à Rome, dont il a été question à diverses reprises et encore ces jours derniers, paraît ajourné. A cet égard, la *Patrie* s'exprime ainsi :

« La Convention du 15 septembre alarme le sentiment religieux en France. Le gouvernement ne partage pas ces craintes, parce qu'il sait que des deux côtés la Convention sera exécutée loyalement. Le voyage de l'Impératrice ne serait donc, en ce moment, que la preuve de la confiance dont le gouvernement est animé, et de la part de l'Empereur, qu'un témoignage de profonde sympathie pour la personne du Saint-Père. Il ne saurait avoir une autre signification. »

Un journal annonce d'une façon positive les dispositions prises pour le départ des troupes françaises de Rome. Le 15 décembre prochain, à 2 heures précises, le drapeau français sera arboré sur le château Saint-Ange, et sera salué par 100 coups de canon. Ensuite il sera remplacé par le drapeau pontifical, qui, à son tour, sera salué par 100 coups de canon de la part des Français. Immédiatement après, le général de Polhes, commandant des troupes françaises, remettra au général de Courten, commandant les troupes pontificales, les clefs de la ville, et nos soldats prendront le chemin de fer pour Civita-Vecchia.

La Commission de l'armée tiendra, mardi, une nouvelle séance à Compiègne, sous la présidence de l'Empereur. La sous-commission nommée dans une des précédentes séances a eu presque chaque jour des réunions, dont le résultat devra être soumis à l'examen de la Commission dans la séance de mardi.

Une pétition a été signée à Marseille par les principaux importateurs des graines oléagineuses et par d'autres notabilités commerciales, pour obtenir une réduction sur les frais de transport des tourteaux destinés à servir d'engrais. Cette pétition, dit la *Gazette du Midi*, s'appuie sur les promesses de la lettre impériale de 1860 qui proclama les principes du libre échange.

On annonce la fin de l'instruction commencée contre le lieutenant des zouaves Lecca, un sergent des zouaves et M. Chevreau, le premier comme adversaire, les deux derniers comme témoins dans le duel qui eut lieu durant une nuit du mois dernier à la porte Maillot et qui eut un si fatal résultat. L'ordonnance de M. de Gonet met, dit-on, hors de cause M. Chevreau. Dès lors, l'affaire retourne de droit à la juridiction militaire.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 25 NOVEMBRE 1866.

— 11. —

LE DÉMON DU JEU

— V —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 23 novembre.)

Celui-ci avait abaissé le capuchon sur son visage et était assis, silencieux, le regard vaguement perdu dans l'espace, comme un homme qu'ennuie une longue attente. Il était très-ému, et de temps en temps un frisson parcourait ses membres. Chaque fois qu'il regardait du côté de la table, il rencontrait le regard perçant de l'affreuse mégère qui, tout en nettoyant la large lame du couteau, le considérait de la tête aux pieds et semblait vouloir le percer de part en part pour savoir qui il était et quelle intention l'avait amené dans cette chambre.

Enfin, ne pouvant plus résister à son inquiétude, il se leva et dit :

— Femme, conduisez-moi dehors, ne puis attendre plus longtemps ; je reviendrai demain dans la journée.

— J'entends Brufferio siffler dans la

rue, répondit-elle. Il met la clef dans la serrure.

Comme si cette annonce eût été un coup satisfaisant pour l'étranger, il se laissa retomber sur son siège avec un soupir étouffé et écouta avec angoisse les pesants pas d'homme qui faisaient craquer les marches de l'escalier.

Brufferio se montra sur le seuil de la chambre et regarda avec méfiance l'homme qui l'avait arraché à son jeu.

Le ribaud Brufferio était bâti comme un géant ; pour entrer dans la pièce il devait se courber. Il marchait la tête en arrière et tenait la main d'un air menaçant sur le manche d'un couteau passé à sa ceinture. Un chapeau à larges bords ombrageait son visage ; tout son costume était de drap foncé, couleur des ombres de la nuit. Sous ces sourcils saillants brillaient ses petits yeux, et autour de sa bouche se jouait un cruel et incisif sourire.

Il fit un signe impérieux à la femme en lui montrant la porte. Elle se glissa hors de la chambre en grommelant, mais sans témoigner autrement son mécontentement.

Le ribaud ferma la porte à l'intérieur, prit une ohaise et dit à l'étranger d'une grosse voix creuse qui semblait venir d'une tonne vide :

— *Perche me disturba*? Pourquoi me déranges-tu, qui es-tu?

Cette question mit l'autre dans un grand embarras. Il répondit en balbutiant :

— Est-il nécessaire, signor Brufferio, que vous sachiez mon nom, pour me rendre un service que je vous paierai très-grassement?

En entendant ces mots, le ribaud frappa

son front du doigt, comme s'il croyait reconnaître la voix du visiteur ; mais il ne poursuivit pas cette réflexion et dit :

— Allons, dis-moi vite ce que tu désires de moi ; on m'attend au *Dé d'argent* ; je n'ai pas beaucoup de temps.

— Il s'agit d'une affaire d'importance, signor Brufferio.

— En effet, ma femme m'a dit qu'il y avait quelques couronnes d'or à gagner. Parle! A quel bon tous ces détours? Qu'est-ce qui t'embarrasse et t'inquiète? Crois-tu donc avoir affaire à un malhonnête homme? Ne crains rien, on ne touchera pas dans ma maison, à un seul cheveu de ta tête.

Cette assurance donna à l'étranger quelque confiance ; sa voix devint plus distincte :

— Signor Brufferio, dit-il, il faut que vous sachiez que j'ai un ennemi qui m'outrage, me persécute et menace de me précipiter à ma perte.

— Je comprends, tu veux te venger... par moi?

— Oui, signor. Combien demandez-vous de couronnes d'or pour un tel service?

— Cela dépend du rang des personnes et de la gravité des affaires. Une volée de coups de bâton, une égratignure au visage, ou quelques taillades dans le dos ne coûtent pas autant qu'un coup mortel.

— Il faut un coup mortel, signor.

— Et quel est ton ennemi? Gentilhomme ou bourgeois? Riche ou pauvre?

— Il est gentilhomme, signor, et possesseur d'une assez belle fortune sans aucun doute.

— Un gentilhomme? Et toi qui dois me payer, qui es-tu?

— Je suis un pauvre domestique sans

service.

Le ribaud sourit avec incrédulité.

— Ah! dit-il ironiquement, un pauvre domestique sans service. Allons, allons, rabats moi ce capuchon. Tu as des cheveux roux, tu joues souvent aux dés, tu te nommes Julio, et tu demeures près du pont de la Vigne chez le signor Simon Tarehi, n'est-ce pas? Ah, tu voulais me tromper! Julio, ainsi reconnu à l'improviste, semblait muet de saisissement et, tout tremblant, regardait le ribaud qui cependant n'était nullement fâché et dit même d'un ton rassurant :

— Allons, cela ne fait rien. Si je te connais, que cela ne t'inquiète pas : mon métier est de garder secrètes les affaires les plus graves. Ne crains rien, je ne te trahirai pas.

Ce ne fut qu'après quelques instants que Julio retrouva la parole.

— Je suis fâché que mon nom vous soit connu, dit-il, mais soit! Je vous demande signor Brufferio ce que vous exigez pour faire disparaître à tout jamais mon ennemi de mon chemin?

— Ton ennemi? dit le ribaud en riant. Un gentilhomme ton ennemi? Tu cherches encore à me tromper. L'ennemi de ton maître, veux-tu dire?

— Non, mon ennemi personnel qui me calomnie auprès de mon maître et veut me faire chasser avec déshonneur.

— Et tu m'offres des couronnes d'or? Depuis quand les domestiques ont-ils de tels trésors? C'est un coup mortel sur un gentilhomme, n'est-ce pas! Eh bien, tu me donneras quinze couronnes d'or.

— Quinze couronnes d'or, s'écria Julio avec une feinte stupéfaction. Une aussi grosse somme? Je ne possède pas autant.

— Allons, pour abrégé, je le ferai pour douze, mais à payer avant le coup.

— Je vous paierai tout à l'heure avant de partir.

— Eh bien, Julio, donne moi la main ; le marché est conclu. Dis-moi clairement maintenant, ce que toi ou ton maître exigez de moi.

— Pas mon maître, dit-il seul.

— C'est égal. Que dois-je faire et quand.

— Cette nuit même, Brufferio.

— Cette nuit? Alors il faut que je renonce à ma partie avec le matelot portugais. Il y avait pourtant là aussi, quelques carolus d'or à gagner.

— Voici l'affaire, signor Brufferio. Cette nuit, à onze heures, un jeune gentilhomme accompagné de deux joueurs de luth, viendra des environs du couvent des dominicains et tournera le coin de la rue du Prince, vers la Crapaudière pour se diriger ensuite vers l'église Saint-Jacques. Il doit par conséquent passer devant le puits en pierre qui se trouve au commencement de la rue Huboken. Vous vous cacherez derrière le puits, avec quelques fidèles compagnons, et vous attaquez et tuez le jeune gentilhomme quand il passera.

— L'affaire est bien montée, remarqua le ribaud. Je ferais bien l'affaire à moi seul ; mais puisque tu le désires, je prendrai une couple de braves camarades... Comment connaîtrai-je la personne que je dois frapper?

— Il est entièrement vêtu de brun et porte une plume blanche sur le chapeau dans l'obscurité, vous ne verrez que la plume blanche ; c'est un signe certain.

Brufferio secoua la tête en réfléchissant.

— Et c'est là tout ce dont tu as à me